Image not found or type unknown

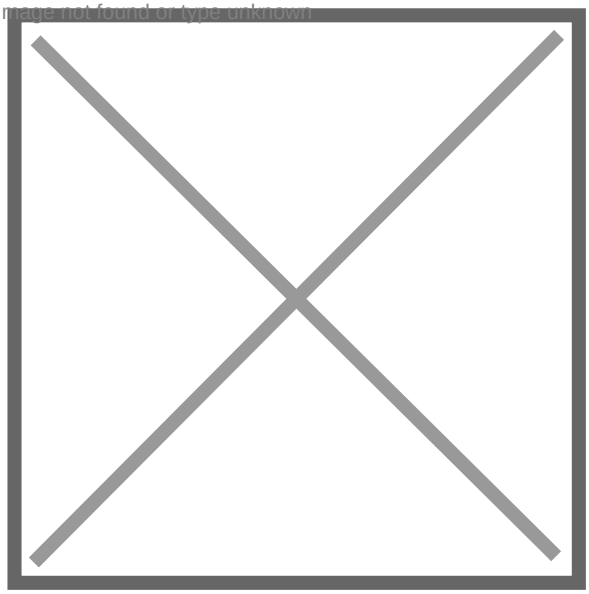

Salaires impayés par l ags

Par **wahid1777**, le **12/12/2014** à **05:23**

bonjour récemment la société ou je travaille a été liquidé par le tribunal et j étais licencié par le mandataire judiciaire sachant qu il me restait quelques mois de salaires impayés j ai fais la demande auprès du liquidateur qui a reconnu les indemnités de préavis le congé payé et le dernier mois de salaire seulement en refusant de me payer tous mes salaires de mois précédents.
j aimerais savoir si j ai vraiment le droit de me faire payé tous mes salaires par l ags ou y a t il une loi précise concernant c sujet merci d avance

Par **moisse**, le **12/12/2014** à **10:26**

Bonjour,
Il y a manifestement une controverse sur les salaires dus par l'employeur.
En effet ces arriérés n'ont pas été repris par le mandataire et ne seront donc pas payés par l'AGS.
Seul recours: attraire l'employeur et l'AGS devant le Conseil des prudhommes.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés